Les déclarations de M. Bernard FOURCADE, président de la CCI, dans la Semaine du Roussillon, nous éclairent sur la signification du nouveau projet portuaire, qualifié abusivement de durable par le Conseil départemental des Pyrénées-Orientales. Ce qui est durable depuis 20 ans ce sont les impôts payés par les catalans pour assurer les bénéfices confortables et le monopole de la seule entreprise présente sur le port avec son unique bananier.




On espérait que cela allait finir avec le départ de la CCI prévu le 31 décembre 2018, avec à la clef un chèque d'indemnité de 40 000 €. Mais non, le 1er janvier 2019, la CCI reviendra avec un contrat provisoire de 3 ans et un chèque de bienvenue de 8 millions d'euros.

Pour quel nouveau projet fumeux ? Des animations pour les bateaux de croisière ? Des régates pour les vieux gréements ? Selon M. FOURCADE, le projet de 3ème quai pour de « grands navires » n'était qu'un serpent de mer…Combien a coûté cette plaisanterie, toujours pas désavouée ni par Mme MALHERBE, présidente du département ni par M. ROMERO, maire de Port-Vendres qui à chaque Conseil Municipal annonce le début des travaux ?

Hors investissements et études, au moins 60 millions pour combler le déficit d'exploitation, auxquels il faut ajouter 20 millions de travaux plus les 44 millions du projet du Conseil départemental. Si on donne la clef du coffre aux mêmes, ce sont 200 millions inutilement dépensés alors que ce port ne peut ni recevoir de « grands navires », ni prétendre devenir un grand port de commerce.

Début janvier, le département, véritable charmeur de serpents, va encore engloutir 200.000 euros dans une étude de 2 ans (une de plus). Alors que le cahier des charges indique déjà que le port est et restera le port du Marché Saint Charles, l'étude devra cependant examiner des solutions alternatives et comprendre *« une analyse de risques et des opportunités susceptibles d'impacter la situation actuelle (sic) »*
. A croire que l'enquête publique et l'arrêté préfectoral d'autorisation du 3ème quai n'ont pas eu lieu !

La seule alternative, c'est que l'on arrête de tromper la population et de gaspiller l'argent public et que ces Messieurs de Saint Charles et de le la CCI se rapprochent de Mme DELGA, présidente de la Région Occitanie, pour venir à son secours dans l'autre projet calamiteux, celui de PORT-la-NOUVELLE, à 600 millions d'euros, pour faire flotter au large d'improbables éoliennes !

Le serpent de mer serait-il aussi un poisson volant ?